



EDC – RAPPORT ANNUEL 2020

DIVULGATION LIÉE AU CLIMAT



Canada

 EDC



Le succès d'une entreprise repose sur ses résultats, mais aussi sur les valeurs qui l'animent et la justesse de ses actions face aux changements climatiques. Ce défi à la fois complexe et imposant présente une foule d'occasions et de risques pour les pays, les entreprises et les personnes qui choisissent de s'y attaquer. »

Mairead Lavery

Présidente et chef de la direction,
Exportation et développement Canada

3	Introduction
4	L'action climatique d'EDC
5	Gouvernance
13	Stratégie
16	Gestion des risques
18	Indicateurs et cibles
22	Obligations vertes



INTRODUCTION

EDC juge que les changements climatiques figurent parmi les enjeux les plus importants de notre époque et s'accompagnent à la fois de risques et d'occasions pour tous les aspects de l'économie, y compris ses propres activités et celles de ses clients.

La divulgation sur les changements climatiques est devenue un impératif inéluctable vu la concurrence du marché. Comptant plus de 1 800 signataires officiels relevant de divers secteurs dans le monde, les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) se démarquent comme cadre par excellence en cette matière. EDC a annoncé qu'elle adhérerait à ces recommandations en 2018, et 2021 marque la troisième année où elle vise à s'y conformer dans ses pratiques de divulgation (pour les rapports de l'exercice 2020).

Conscients de l'ampleur du travail à faire pour respecter intégralement les recommandations du GIFCC, nous sommes engagés à détailler nos rapports au fil du temps.

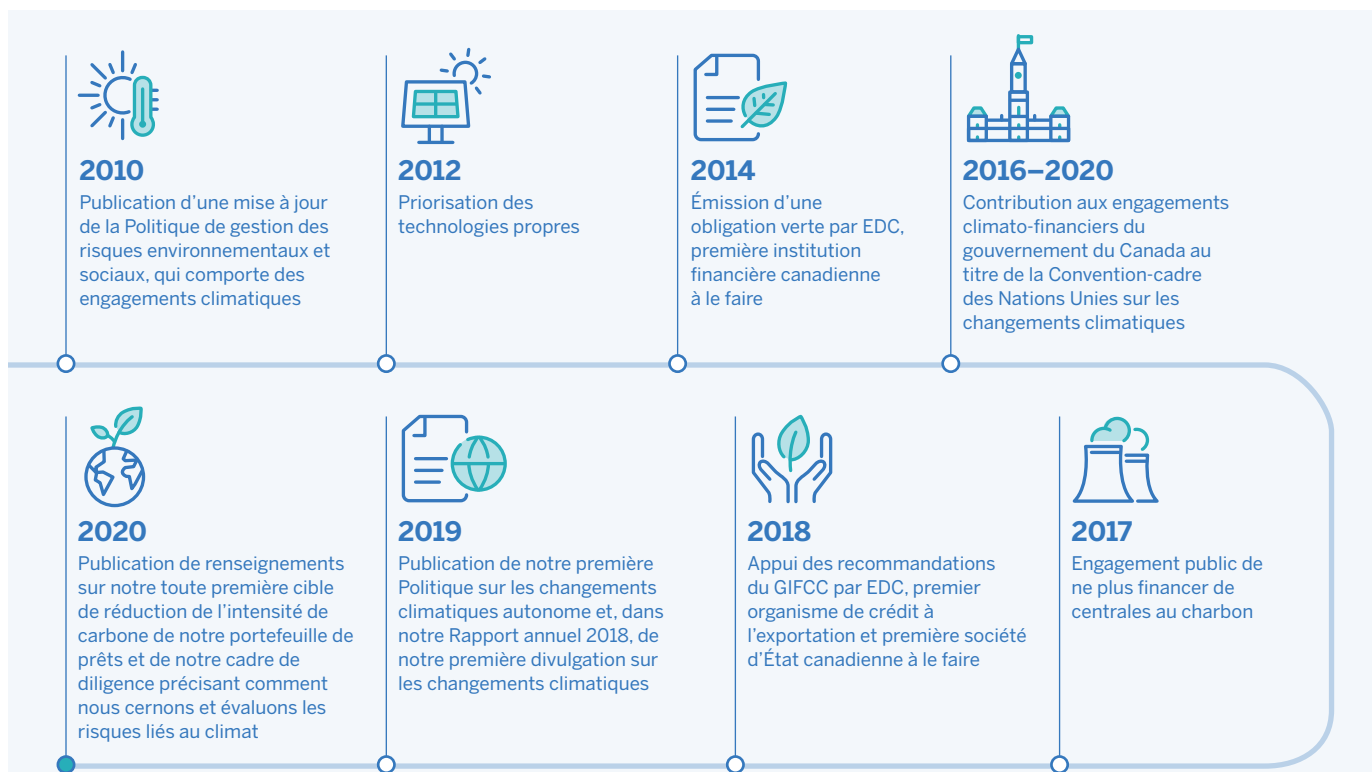
Documents connexes

[Politique sur les changements climatiques](#)
[Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#)



L'ACTION CLIMATIQUE D'EDC

En appliquant les recommandations du GIFCC, nous nous améliorons lentement mais sûrement : nous approfondissons notre compréhension des implications des changements climatiques sur nos activités et celles de nos clients; nos méthodes et systèmes de données connexes évoluent.



Gouvernance

Nouveauté en 2020 : divulgation au regard du GIFCC

- Comités du Conseil chargés de gérer les implications climatiques des activités d'EDC

Prochaines étapes pour 2021–2023

- Examiner le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC, dont sa Politique sur les changements climatiques
- Évaluer les mesures visant à mieux intégrer les questions climatiques au Conseil



Gestion des risques

Nouveauté en 2020 : divulgation au regard du GIFCC

- État d'avancement de l'inclusion des questions climatiques dans l'analyse des risques de crédit

Prochaines étapes pour 2021–2023

- Affiner l'approche des risques de transition et des risques physiques, qu'ils soient liés ou non au crédit
- Mettre en place des capacités d'assistance technique en matière de divulgation pour épauler les clients d'EDC
- Former et informer le personnel d'EDC



Stratégie

Nouveauté en 2020 : divulgation au regard du GIFCC

- Détails des analyses par scénarios climatiques rattachées au premier portefeuille d'EDC

Prochaines étapes pour 2021–2023

- Mettre en œuvre la nouvelle stratégie décennale d'EDC et préciser les mesures qu'elle prendra quant aux implications des changements climatiques sur ses activités à court, à moyen et à long termes
- Analyser différents scénarios et faire en sorte que les résultats soient pris en compte dans les stratégies de l'organisation



Indicateurs et cibles

Nouveauté en 2020 : divulgation au regard du GIFCC

- Progrès accomplis vers notre cible actuelle d'intensité en carbone et révision de cette cible
- Rapport sur les obligations vertes intégrées

Prochaines étapes pour 2021–2023

- Continuer de faire évoluer l'approche d'établissement de cibles d'EDC
- Détailler le portefeuille d'activités d'EDC dans une optique climatique

GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration d'EDC supervise l'orientation et la stratégie ESG de l'organisation ainsi que ses politiques de gestion des risques, dont sa stratégie sur les changements climatiques. Pour en savoir plus sur les attributions du Conseil et de la direction et sur les sujets ESG que le Conseil a abordés en 2020, voir la section *Gouvernance de la composante ESG*, à la page 6.

POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au terme de vastes consultations auprès des parties prenantes, EDC a adopté sa première **Politique sur les changements climatiques** et approuvé par le Conseil, en janvier 2019. Cette politique s'inscrit dans le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, qui comprend également la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale, la Politique sur les droits de la personne et la Politique sur la transparence et la divulgation.

La Politique sur les changements climatiques définit les principes et engagements d'EDC à ce chapitre. Maintenant que la Politique est intégralement appliquée, nous avons commencé à définir les aspects à retravailler dans notre approche des risques et des occasions climatiques découlant de nos activités. La nature de cette tâche sera en bonne partie déterminée par l'application continue des recommandations du GIFCC et le réexamen de notre Politique sur les changements climatiques,

lequel doit commencer en 2021. Nous continuerons de faire état de ces activités dans nos documents annuels de divulgation sur les changements climatiques.

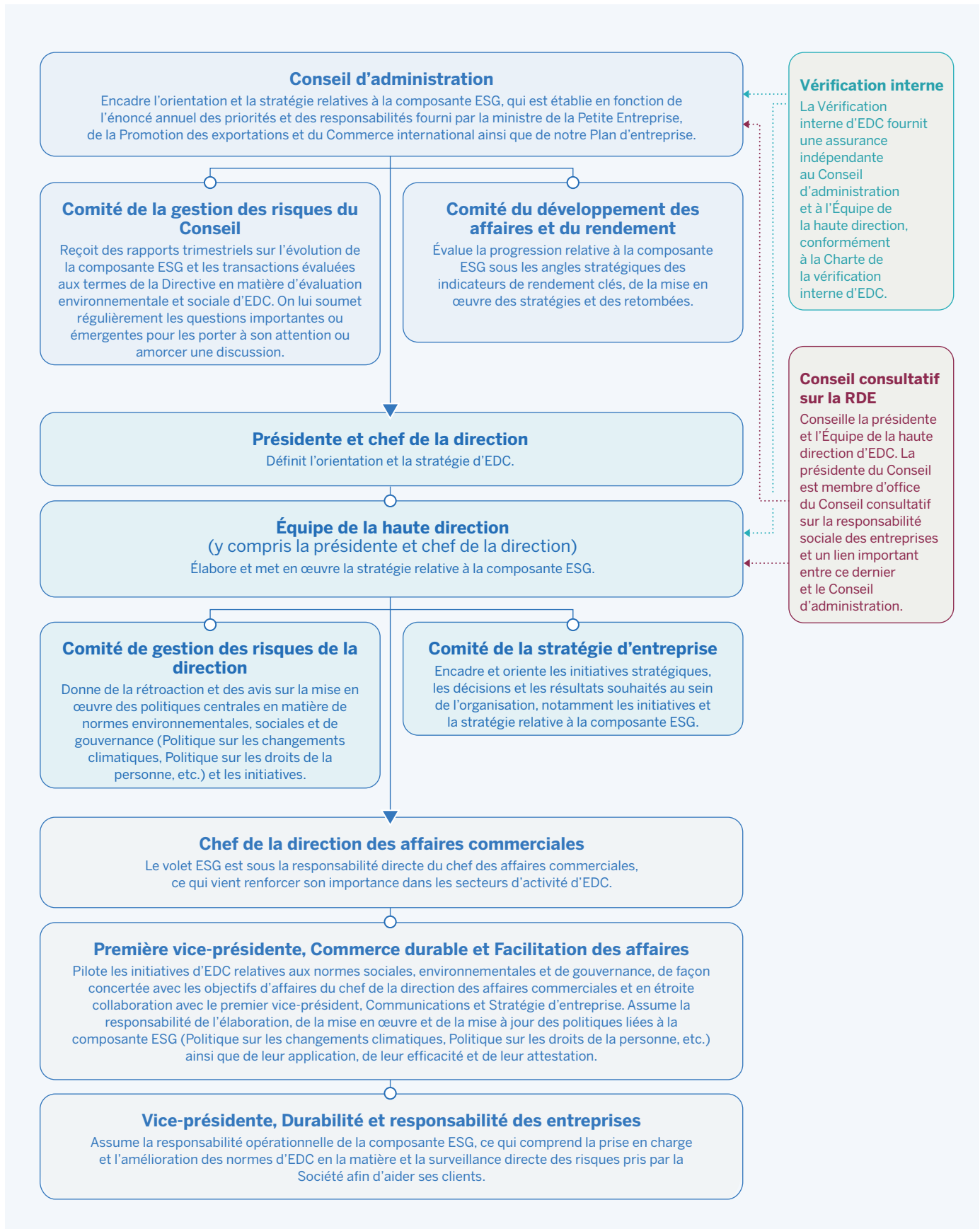
Principaux termes

Risques liés aux changements climatiques : Effets négatifs potentiels des changements climatiques sur une organisation. Types de risques : risques physiques attribuables à la gravité croissante des phénomènes météorologiques extrêmes, changements à long terme dans les précipitations et la température ou cycles météorologiques de plus en plus changeants, risques associés à la transition vers une économie mondiale sobre en carbone (comme des mesures politiques et juridiques), changements technologiques, réactions du marché et enjeux de réputation.

Occasions liées aux changements climatiques : Effets positifs potentiels des démarches d'atténuation et d'adaptation liées aux changements climatiques, comme l'utilisation rationnelle des ressources, la réalisation d'économies, l'adoption et l'utilisation de sources énergétiques à faible émission, l'élaboration de nouveaux produits et services et le développement de la résilience à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Thèmes	Engagements au titre des politiques	Moyens déployés à ce jour				
		Cible d'intensité carbone	GIFCC : action d'EDC	Contrôle réal. – climat (hors crédit)	GIFCC : exigences auprès du client	Rôle de leader dans les forums intern.
Mesurer, surveiller et communiquer	Mesurer et surveiller l'intensité carbone du portefeuille de prêts de la Société et, en 2020, établir des cibles pour la réduire	☑		☑		
	Travailler à la mise en oeuvre des recommandations du GIFCC	☑	☑	☑	☑	
	Continuer de faire état et de réduire l'empreinte environnementale d'EDC		☑			
Intégrer le volet des changements climatiques à nos processus décisionnels	Faire preuve de plus de transparence quant à notre approche visant les secteurs à forte intensité carbone, d'abord en adoptant une position plus ferme à l'égard du soutien aux centrales thermiques au charbon		☑	☑		
	Intégrer les risques et occasions liés aux changements climatiques, notamment l'intensité carbone, aux processus d'évaluation des risques d'EDC, en plus d'autres éléments liés ou non au crédit, pour guider la prise de décisions au sujet des transactions liées et non liées à des projets		☑	☑	☑	☑
	Mobiliser ses clients face aux risques et occasions liés aux changements climatiques au moyen de ses produits de financement, d'assurance et du savoir, tout en tirant parti de son expertise du risque international			☑	☑	
	Accroître l'intérêt d'EDC pour les technologies vertes et à faibles émissions de carbone		☑			
Influencer nos partenaires	Inciter ses clients présents dans des secteurs à forte intensité carbone de divulguer l'information liée à leur impact climatique, dont leurs émissions de gaz à effet de serre et, le cas échéant, des cibles claires de réduction des émissions			☑	☑	
	Interpeller ses pairs du secteur financier pour favoriser le dialogue et les actions entourant les risques et occasions liés aux changements climatiques					☑

GOVERNANCE DE LA COMPOSANTE ESG



ESG : ENGAGEMENTS DU CONSEIL

En 2020, les thèmes liés à composante ESG figuraient régulièrement à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration et de ses comités. Citons à cet égard :

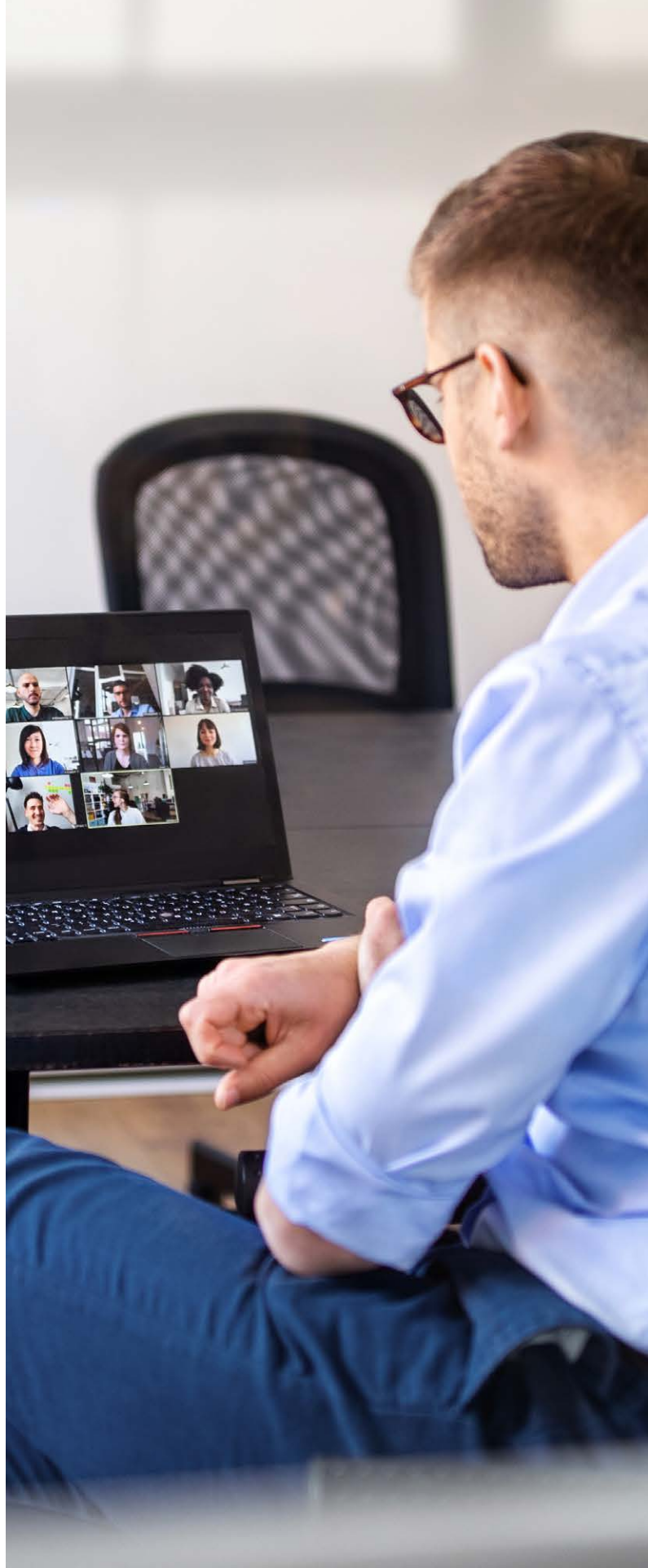
- la nouvelle Stratégie d'entreprise à long terme d'EDC et le leadership d'EDC en matière de questions environnementales, sociales et de gouvernance, maintenant une priorité stratégique;
- l'arrimage de l'approche d'EDC aux orientations du gouvernement du Canada;
- les initiatives visant les entreprises canadiennes insuffisamment soutenues, telles que celles dirigées par des femmes ou des Autochtones;
- l'évolution et la mise en œuvre de la stratégie d'EDC en matière d'inclusion, de diversité et d'équité;
- la supervision de la mise en œuvre de la nouvelle Politique sur la transparence et la divulgation.

Les questions environnementales, sociales et de gouvernance sont à l'ordre du jour du Comité de la gestion des risques du Conseil depuis de nombreuses années. De fait, celui-ci supervise le Cadre de gestion des risques d'entreprise d'EDC, qui comprend le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Il évalue régulièrement le respect de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale et reçoit un compte rendu trimestriel de la mise en œuvre du cadre de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux, lequel inclut la Politique sur les changements climatiques et la Politique sur les droits de la personne. En 2020, le Comité s'est penché sur :

- les comptes rendus trimestriels de la mise en œuvre de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale;
- les évaluations et les développements relatifs aux principes sociaux, environnementaux et de gouvernance touchant les transactions et les clients stratégiques, notamment en ce qui a trait aux préoccupations soulevées par les organisations de la société civile;
- les premières explorations d'EDC pour l'intégration d'une dimension climatique aux simulations de crise et à la gestion du portefeuille.

Depuis 2020, les questions d'ESG figurent systématiquement à l'ordre du jour du Comité du développement des affaires et du rendement du Conseil. Ce comité évalue les progrès en la matière sous les angles stratégiques des indicateurs de rendement clés, de la mise en œuvre des stratégies et des retombées. En 2020, il s'est penché sur :

- les progrès d'EDC quant à sa cible d'intensité carbone, définie dans la Politique sur les changements climatiques;
- l'élaboration d'indicateurs de rendement clés et de tableaux de bord relatifs à la composante ESG;
- les conclusions et les apprentissages du Conseil consultatif sur la RDE;
- la mobilisation des parties prenantes et les conclusions de notre panel d'organisations de la société civile.



INTERACTION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Nous reconnaissons l'importance de communiquer régulièrement et ouvertement avec nos nombreuses parties prenantes; c'est par ce dialogue que nous pouvons apprendre, nous améliorer et développer une relation de confiance avec les Canadiens.

Chaque année, nous communiquons donc avec nos clients, nos partenaires, le secteur privé, la société civile et nos propres employés; nous voulons connaître leur avis sur notre travail et ce qu'on pourrait changer, et entendre leurs suggestions sur ce que nous pourrions faire pour agir là où sont les besoins tout en respectant notre engagement en matière de durabilité et de responsabilité.

La plupart des commentaires reçus proviennent de consultations ou de sondages officiels. D'autres nous parviennent à l'improviste de canaux moins officiels (médias sociaux, lettres, appels téléphoniques aux directeurs de compte, etc.) mais nous les prenons également en compte.

En 2020, nous avons déployé des efforts concertés pour améliorer nos pratiques de communication et de divulgation ainsi que notre transparence. Le tableau ci-dessous montre nos principales initiatives de 2020 à ce chapitre.

Groupe de parties prenantes	Principales attentes à l'égard d'EDC	Principales initiatives en 2020
<p>Gouvernement du Canada</p> <p>Le gouvernement du Canada est l'actionnaire d'EDC. EDC relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Concourir aux priorités du gouvernement en exécutant le mandat décrit dans l'énoncé annuel des priorités des responsabilités d'EDC. Contribuer à la réponse économique du gouvernement à l'égard de la COVID-19. Se conformer aux Normes de performance de la Société financière internationale (IFC), aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, aux principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE, et à la Déclaration d'intégrité du Service des délégués commerciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour concourir aux priorités du gouvernement, EDC s'est consacrée, à court terme, à la réponse à la COVID-19 et aux efforts de relance, à la production de rapports transparents, au soutien de secteurs spécifiques et au soutien des PME et des groupes sous-représentés. EDC a été invitée à présider le groupe de travail du ministre sur les affaires, l'économie, le commerce et la relance pour favoriser la collaboration au sein du portefeuille commercial du Canada. EDC a commencé à fournir au ministre des rapports de performance trimestriels.
<p>Conseil consultatif sur la RDE</p> <p>Composé d'experts éminents, ce conseil oriente la présidente et chef de la direction de même que l'Équipe de la haute direction sur nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer continuellement nos pratiques liées à la composante ESG parallèlement à l'évolution des normes internationales et des pratiques exemplaires du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> En juin, la réunion du Conseil consultatif a porté sur la difficulté de trouver un équilibre entre le rôle à court terme d'EDC dans la réponse du gouvernement à la COVID 19 et ses objectifs climatiques à long terme. À l'issue de cette réunion et d'autres discussions, nous avons décidé d'exiger que les entreprises du secteur pétrogazier se prévalent d'un financement d'EDC divulguent chaque année leurs risques et occasions liés au climat dans un rapport conforme aux recommandations du GIFCC. En novembre, la réunion du conseil consultatif a porté sur ce qu'EDC pourrait faire pour mieux aider les moyennes entreprises sur le plan du volet d'ESG et sur les autres initiatives liées au volet ESG qu'elle pourrait prendre pour aider le Canada à triompher de la pandémie en misant sur une économie robuste, résiliente et profitable qui s'inscrit dans les objectifs verts à l'échelle locale et mondiale. Les résumés des réunions sont publiés sur notre site Web.
<p>Clients et groupes sectoriels</p> <p>Ce groupe comporte des clients d'EDC et des associations industrielles nationales et provinciales qui représentent des entreprises de toutes tailles et de divers secteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, et en faire une priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> Au début de la pandémie, nous avons communiqué avec plus de 60 associations sectorielles pour les renseigner sur la conjoncture économique, les mesures fédérales de réponse à la pandémie et ce qu'EDC pouvait faire pour aider leurs membres. En juin, EDC a tenu son panel consultatif annuel sur l'industrie, auquel ont participé des représentants de diverses associations industrielles et commerciales, dont, pour la première fois, le Conseil canadien pour le commerce autochtone. En raison de la pandémie, les discussions ont porté sur la façon dont les entreprises canadiennes abordaient la relance économique et sur ce que nous pouvions faire pour les aider. Les procès-verbaux sont publiés sur notre site Web.

Groupe de parties prenantes	Principales attentes à l'égard d'EDC	Principales initiatives en 2020
<p>Société civile</p> <p>Les organisations de la société civile apportent une perspective et une expertise importantes sur les volets des activités d'EDC liés aux droits de la personne, aux changements climatiques, à l'intégrité et à la transparence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Souscrire pleinement aux principes de la responsabilité et de la durabilité des entreprises. Être au diapason de l'engagement du gouvernement du Canada à atténuer les changements climatiques et à protéger les droits de la personne à l'international. Limiter le niveau de risque acceptable des transactions. Tenir les rênes de la transition vers une économie verte sobre en carbone en éliminant progressivement le financement des combustibles fossiles et en augmentant le financement des technologies propres et de l'énergie renouvelable. Influencer nos homologues du secteur financier. Améliorer notre transparence et nos pratiques de divulgation. 	<ul style="list-style-type: none"> En mars, EDC a publié une nouvelle version de sa Politique sur la transparence et la divulgation mise à jour sur la base des commentaires de la société civile. Cette version établit un cadre régissant la divulgation d'informations sur nos activités de sorte qu'EDC soit plus ouverte, plus transparente et plus prompte à réagir aux besoins des parties prenantes. Voir page 10. La présidente du Conseil et la présidente et chef de la direction d'EDC ont reçu cinq demandes d'information officielles portant sur nos politiques et pratiques et sur des contrats conclus. Ces demandes et les réponses se trouvent sur notre page Web des demandes du public. En octobre et en novembre, nous avons tenu trois séances de discussion avec des représentants d'organisations de la société civile. Ces réunions ont été une occasion, pour la haute direction, d'entendre directement l'avis de ces parties prenantes et de faire état des progrès d'EDC en matière d'environnement, de droits de la personne et d'intégrité commerciale. Les participants se sont montrés très intéressés à en savoir plus sur ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> la collaboration d'EDC avec le gouvernement du Canada afin de garantir le respect des engagements internationaux; les progrès réalisés pour atteindre les cibles climatiques d'EDC et sa façon d'aborder les risques climatiques avec les clients; le seuil de risque et les cas où nous refusons des transactions pour des motifs non liés au crédit; les progrès de la mise en œuvre des principes d'influence et de réparation; la collecte de renseignements provenant des collectivités et de la société civile dans le cadre du contrôle préalable des transactions; les efforts fournis pour appliquer une optique de genre au contrôle préalable des transactions; la comparaison d'EDC avec ses pairs; les incitatifs et mesures à l'interne en vue de resserrer les exigences liées à la composante ESG.
<p>Participation aux organisations internationales</p> <p>En jouant un rôle au sein de grandes organisations internationales, nous contribuons à résoudre les problématiques mondiales et à définir les normes internationales en ce qui a trait au climat, à la biodiversité, aux droits de la personne et aux risques sociaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Échanger des acquis et des pratiques exemplaires avec d'autres institutions financières et organismes de crédit à l'exportation (OCE), et faire la promotion des politiques et des pratiques environnementales et sociales d'EDC. Promouvoir les pratiques exemplaires et uniformiser les règles du jeu pour ce qui est de l'utilisation des crédits à l'exportation à l'échelle mondiale. 	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons activement participé à la délégation canadienne du Groupe sur les crédits à l'exportation (GCE) de l'OCDE, qui a débattu des façons d'étoffer l'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Nous poursuivons notre implication au sein du groupe des spécialistes de l'environnement et des enjeux sociaux de l'OCDE. EDC est restée active au sein de l'Association des Principes de l'Équateur. Elle a notamment siégé au comité directeur pour contribuer à la définition de l'orientation stratégique de l'association, tout en continuant d'assumer son rôle de coprésidente du groupe de travail des Principes de l'équateur sur les changements climatiques. La dernière version des Principes (version 4), entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020, resserre les exigences ayant trait aux évaluations en matière de droits de la personne et de changements climatiques ainsi qu'aux contrôles préalables visant les incidences du financement de projets sur les populations autochtones. EDC était à nouveau présente aux forums annuels des dirigeants d'OCE du G12 et du G7 afin d'aborder divers thèmes stratégiques (effets de la pandémie, rôle vital des OCE dans la relance, etc.) EDC a été une participante active en 2020 aux séances de l'Union de Berne (l'association internationale d'assureurs des crédits à l'exportation et des investissements), notamment à des tables rondes faisant le point sur les tendances commerciales, les indemnités, les risques et les polices en temps de pandémie.
<p>Employés</p> <p>Les quelque 1 700 employés d'EDC travaillent dans 21 bureaux régionaux au Canada et 20 représentations à l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Saisir les occasions de faire véritablement œuvre utile pour le Canada et sa population. Adhérer à des normes rigoureuses en matière d'éthique, d'intégrité et de conduite responsable des affaires. Promouvoir un milieu de travail inclusif et accueillant célébrant la diversité. Donner des occasions d'apprentissage et de perfectionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> EDC communique plus fréquemment avec ses employés pour les aider à rester en contact malgré le travail à distance et pour favoriser leur santé et leur bien-être. Voir page 42 du Rapport annuel 2020. Nous avons instauré les sondages éclair trimestriels pour rester au fait du senti des employés et recueillir leurs commentaires sur certains sujets, comme la réponse d'EDC à la COVID-19. Les résultats des sondages nous ont amenés à améliorer nos mesures visant le bien-être des employés de même que notre capacité à aplanir les obstacles à la productivité grâce à la technologie. Voir page 42 du Rapport annuel 2020.



TRANSPARENCE ET DIVULGATION

À titre de société d'État en propriété exclusive du gouvernement du Canada, EDC travaille dans l'intérêt public. En divulguant des renseignements sur les transactions qu'elle finance, elle affirme son engagement à ancrer ses activités dans ses valeurs, fait preuve de responsabilité et cherche à inspirer confiance quant à sa façon de faire des affaires.

La [Politique sur la transparence et la divulgation](#), adoptée en 2001, a été mise à jour et renommée en 2020 dans un souci de rendre EDC plus ouverte, transparente et réceptive aux besoins des parties prenantes. Sur la base des commentaires recueillis lors d'une consultation publique, elle établit un cadre pour la divulgation d'information sur nos activités, selon une approche qui concilie l'impératif de confidentialité exigé par les clients et le droit à l'information des Canadiens.

Parmi les nouveautés de la politique révisée, EDC s'engage à :

- donner des descriptions plus précises des transactions qu'elle finance, y compris en ce qui concerne leur valeur;
- décrire davantage ses méthodes de gestion des risques et de contrôle préalable non lié au crédit;
- accélérer la mise en ligne des rapports sur les transactions de financement de projets de catégorie A à l'étude (projets risquant d'avoir de graves conséquences environnementales ou sociales), soit de 30 à 60 jours avant l'octroi d'un financement;
- publier les demandes de renseignements officielles sur les contrats conclus et sa réponse à ces demandes.

Aux termes de sa politique actualisée, EDC s'engage à être plus ouverte, transparente et attentive aux besoins de ses parties prenantes.

EDC s'est aussi engagée à divulguer des informations sur les transactions qu'elle a *refusé d'appuyer*. Ainsi, à partir du présent rapport, nous divulguerons le nombre de transactions de financement qui n'ont pas réussi l'examen des comités décisionnels, en tout ou en partie, du fait des risques liés au volet d'ESG. Ce faisant, nous souhaitons montrer que nous prenons au sérieux les enjeux de responsabilité et de durabilité des affaires et que nous mettons en œuvre des pratiques de contrôle préalable rigoureuses quand nous envisageons de soutenir des transactions et des relations commerciales.

Renseignements connexes

[Politique sur la transparence et la divulgation](#)

[Document de réponse public](#)

[Demandes du public](#)

[Rapports sur les transactions](#)



Transactions et demandes refusées 2020 en raison des risques liés au volet ESG

Dans la nouvelle Politique sur la transparence et la divulgation, EDC s'engage à divulguer annuellement le nombre de transactions de financement envisagées qui n'ont pas abouti et de demandeurs qui n'ont pas été acceptés strictement ou en partie à cause de risques liés au volet ESG.

C'est la première année que nous divulguons cette information, et nous nous attendons à ce qu'elle s'améliore parallèlement

à nos méthodes de collecte de données et de suivi. Sur la base des données recueillies, nous croyons que le nombre de transactions et de clients refusés en 2020 est relativement bas pour les motifs décrits plus loin. Nous travaillons à fournir des données plus étoffées et représentatives de la totalité des transactions et des entreprises refusées par EDC.

Pour l'heure, nous ne sommes en mesure de fournir que le nombre de transactions ou d'entreprises refusées officiellement par un comité décisionnel.

Démarche et résultats de 2020

Transactions

Les transactions sont évaluées au moyen du processus de contrôle préalable d'EDC, qui tient compte à la fois des risques de crédit (financiers) et autres (pertinence pour le mandat d'EDC et risques liés au volet ESG).

Intégration

Dès nos premières interactions avec de grands exportateurs canadiens et des multinationales participant à des activités de création de débouchés aux côtés d'EDC, nous évaluons le profil de l'entreprise et l'opportunité d'établir une relation avec elle. Si l'entreprise franchit cette étape, EDC effectue un contrôle préalable additionnel des transactions selon son processus standard.

ÉTAPE I : Examen préliminaire

Le dossier (transaction ou client) est d'abord examiné par l'équipe de produit, qui évalue s'il s'inscrit dans le mandat et l'appétit pour le risque d'EDC.⁽¹⁾

Si un doute subsiste après cette étape quant au respect de nos exigences, le dossier est refusé; il n'est pas soumis à l'examen d'un comité ni officiellement consigné. Nous procédons ainsi pour éviter à EDC et au demandeur de gaspiller du temps et des ressources.

S'il est plausible que le dossier réponde à nos attentes, la transaction ou le client passe à l'étape officielle du comité décisionnel.



À l'avenir, nous comptons divulguer le nombre approximatif de clients potentiels refusés à cette étape en raison de risques liés volet ESG.



ÉTAPE II : Étape officielle du comité décisionnel d'EDC


Des cadres d'EDC approuvent ou refusent des transactions ou des clients en fonction des contrôles préalables.

En 2020 :

19 transactions de financement, sur les 541 examinées par un comité décisionnel, ont été refusées en raison des risques liés au volet ESG;

la totalité des 90 entreprises ayant frappé à la porte d'EDC en 2020 ont été acceptées (les transactions proposées par ces entreprises sont ensuite soumises au processus de contrôle préalable standard).

⁽¹⁾ Voici quelques raisons pour lesquelles EDC peut refuser de participer à une transaction ou d'accepter une entreprise : 1) EDC estime que le risque – lié au crédit ou non – est trop élevé; 2) l'entreprise ne fournit pas les renseignements exigés pour le contrôle préalable; 3) la transaction ne s'inscrit pas dans le mandat d'EDC ni dans sa stratégie d'affaires. En revanche, EDC reste ouverte à la possibilité de réévaluer un client ou une transaction plus tard, si de nouvelles circonstances les rendent admissibles. Dans certains cas, EDC peut accompagner l'entreprise qui cherche à répondre aux exigences.



Ces dernières années, nous avons déployé de grands efforts dans les évaluations préliminaires pour que seules les transactions et les entreprises satisfaisant vraisemblablement aux exigences d'EDC passent à la prochaine étape.

Analyse de nos résultats 2020

Dans les prochains rapports annuels, nous souhaitons pouvoir indiquer le nombre de transactions et d'entreprises refusées avant l'examen officiel d'un comité. Les chiffres de cette année ne sont pas représentatifs de la totalité des refus, dont beaucoup ont lieu aux premières étapes.

Ces dernières années, nous avons déployé de grands efforts dans les évaluations préliminaires pour que seules les transactions et les entreprises satisfaisant vraisemblablement aux exigences d'EDC passent à la prochaine étape. Voilà un parfait exemple du fait que l'appétit pour le risque de la Société fait partie intégrante de sa culture. Cette présélection sert en effet à privilégier les occasions qui respectent les engagements, l'appétit pour le risque et le mandat d'EDC.

Nous attribuons la relative rareté des refus par un comité aux effets de la pandémie et à nos nouvelles mesures de lutte contre les changements climatiques.

- La pandémie a considérablement freiné le flux de débouchés internationaux qu'EDC envisagerait en temps ordinaire. Ainsi, les entreprises font moins de prospection et de déplacements, et beaucoup de pistes ont été mises en suspens.
- Les engagements climatiques et les cibles d'intensité en carbone d'EDC influent sur ses priorités quant aux entreprises et secteurs qu'elle vise. C'est là un aspect déterminant de notre façon de travailler : nous cherchons à réduire graduellement notre apport aux secteurs à forte intensité de carbone tout en remplissant notre mandat de soutenir les entreprises canadiennes de toutes les tailles et dans tous les domaines.

STRATÉGIE

La Stratégie 2030 d'EDC est liée à la réussite de ses clients, à sa capacité à améliorer sensiblement la compétitivité commerciale du Canada et à sa contribution à la transition vers une économie plus équitable et écologique. L'adoption d'une stratégie axée sur les retombées guidera nos choix et nos actions des prochaines années, et nous permettra de servir les intérêts du Canada à long terme.

Dans le cadre de cette stratégie, nous voulons continuer de bâtir notre image de figure de proue des enjeux ESG, non seulement en encadrant des risques, mais aussi en donnant l'exemple par une conduite responsable des affaires et l'adoption de pratiques exemplaires ESG pour ouvrir le champ des possibles à l'international. Pour en savoir plus, voir « Notre vision et notre stratégie » à la page 18 du Rapport annuel 2020 d'EDC.

Les changements climatiques et leurs implications pour EDC et ses clients resteront d'importantes considérations stratégiques. C'est pourquoi nous avons l'intention de divulguer plus d'informations, au fil de la mise en œuvre de notre Stratégie 2030, sur notre interprétation de ces implications et notre stratégie à leur égard.

En 2020, EDC a servi 27 % plus d'entreprises des technologies propres (soit 288) par rapport à 2019, et facilité 4,5 milliards de dollars en activités, un bond annuel de 80 %. Ces résultats témoignent du soutien accru d'EDC à ce secteur au fil des ans. En 2015, EDC avait servi 86 sociétés de ce secteur et facilité des activités à hauteur de 917 millions de dollars.

APPROCHE STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES PROPRES

En 2012, EDC a reconnu les technologies propres comme un secteur d'action privilégié pour lutter contre les changements climatiques. Depuis, EDC bonifie constamment son soutien à cette filière canadienne en plein essor. En 2020, elle a servi 288 entreprises de technologies propres et facilité 4,5 milliards de dollars en activités, ce qui représente une augmentation sur un an de 27 % en nombre et de 80 % en valeur. Pour mettre ces chiffres en perspective, comparons-les à ceux de 2015, où EDC a servi 86 entreprises de technologies propres et facilité 917 millions de dollars en activités.

À long terme, nous voulons continuer d'augmenter notre soutien du secteur des technologies propres, qui reste au cœur de notre stratégie climatique. Nous avons à cet effet une équipe se consacrant au développement de notre gamme de produits

et services et de notre portefeuille pour ce secteur. Par ailleurs, notre Équipe du financement structuré du financement de projets est chargée de répondre aux besoins de financement de projets dans ce domaine, et nous avons noté une augmentation du nombre de transactions et du volume d'activités soutenus.

En 2020, EDC a tenu, en mode virtuel, sa quatrième édition annuelle de la Semaine de l'exportation des technologies propres. L'événement a souligné les mérites de plusieurs femmes du secteur ou relevant d'entreprises qui ont pris un virage écologique pendant la pandémie. Il a aussi fourni une plateforme promotionnelle, notre première du genre, où des entreprises se sont présentées aux investisseurs à l'occasion d'un concours.

Notre stratégie poursuit plusieurs objectifs : développer notre connaissance de sous-secteurs émergents des technologies propres (protéines de remplacement, stockage d'énergie, captage d'hydrogène et de carbone); augmenter notre taux de pénétration des marchés pour nos clients de tout le pays et de tous les sous-secteurs; et continuer de tirer parti de nos partenariats dans l'écosystème.

Nous cherchons à faire évoluer notre portefeuille de manière responsable et mesurable tout en continuant d'augmenter notre soutien aux technologies propres. À la lumière de nos engagements climatiques, nous comprenons l'intérêt que notre appui aux secteurs du pétrole et du gaz naturel du Canada suscite auprès du public. Cette filière est encore importante pour l'économie du pays et a un rôle à jouer dans la transition vers un avenir sobre en carbone. Malgré cela, nous avons peu à peu diminué notre financement dans ce domaine ces dernières années : en 2020, EDC lui a fourni au total 8,1 milliards de dollars (solutions de financement et assurance), contre 10,6 milliards en 2019 et 12,5 milliards en 2018.

Une technologie propre s'entend d'un processus, produit ou service qui réduit l'empreinte écologique au moyen :

- d'activités de protection environnementale qui préviennent, réduisent ou éliminent la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement;
- d'activités de gestion qui optimisent l'utilisation des ressources naturelles pour ainsi en prévenir l'épuisement;
- de l'utilisation de biens qui ont été adaptés de façon à nécessiter beaucoup moins d'énergie ou de ressources que la norme sectorielle ne le prévoit.



ANALYSE PAR SCÉNARIO

EDC a fait sa première analyse par scénario des risques climatiques en 2020. Cet exercice poursuivait les objectifs suivants :

- mieux comprendre son exposition aux risques climatiques;
- évaluer les conséquences financières potentielles d'un premier scénario de risques climatiques;
- orienter l'évolution de sa cible d'intensité en carbone et de ses indicateurs d'appétit pour le risque;
- explorer la question (occasions, risques) pour éclairer l'élaboration de stratégies d'affaires.

Bien que les autorités de réglementation financière obligent de plus en plus les institutions à prendre acte de leur exposition aux risques climatiques et de communiquer des informations à ce sujet, elles sont avares de commentaires sur la façon d'analyser des scénarios de changements climatiques. Pour sa première analyse du genre, EDC a donc utilisé les scénarios que la Banque d'Angleterre a fournis aux compagnies d'assurances en 2019.

Le scénario analysé était celui d'une « transition désordonnée » vers une économie neutre en carbone, dans laquelle les pouvoirs publics interviendraient rapidement pour réduire les émissions de gaz. Cette avenue suppose des ajustements économiques considérables, dont des réévaluations d'actifs, une hausse des cours énergétiques et une diminution de la

solvabilité des entreprises touchées. Quant aux conséquences physiques des changements climatiques (ex. : élévation du niveau de la mer, augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, hausse de la température), elles seraient minimales, la transition rapide vers une économie neutre en carbone évitant le pire.

Le scénario d'une transition désordonnée a été choisi vu l'importante exposition d'EDC aux débiteurs à forte intensité de carbone et l'impact que pourrait avoir une transition rapide vers une économie sobre en carbone sur la qualité du crédit et la valeur des actifs des débiteurs. Pour évaluer la résilience d'EDC en cas de transition subite, nous avons prudemment appliqué ce scénario, un risque extrême, aux expositions du portefeuille de septembre 2020 de la Société.

Conformément aux directives disponibles, EDC a appliqué une méthode descendante à son portefeuille de septembre 2020 pour repérer les expositions commerciales les plus vulnérables aux risques de transition (c'est-à-dire les secteurs et les pays particulièrement vulnérables à une transition vers une économie sobre en carbone) et aux risques physiques (c'est-à-dire les secteurs et les pays particulièrement vulnérables aux conséquences physiques des changements climatiques). Nous avons utilisé des hypothèses raisonnables pour déterminer l'incidence sur la solvabilité et les projections de relance actuelles des débiteurs.



Utiliser les directives disponibles pour évaluer l'exposition aux risques physiques et de transition.



Classer les contrecoups potentiels sur le portefeuille par secteurs et par pays.



Sur la base d'hypothèses raisonnables, exprimer l'incidence sur le portefeuille sous forme de probabilité de défaut (PD) et de perte en cas de défaut (PCD) des débiteurs.



Estimer les pertes cumulatives du portefeuille et l'augmentation de la demande de capital.



En 2021, EDC continuera de préciser ses évaluations pour mieux segmenter son portefeuille diversifié et ainsi faciliter l'analyse par scénario, la gestion des expositions à forte intensité de carbone et la souscription.

Nos conclusions

Selon notre analyse, une proportion considérable de notre portefeuille de financement et d'assurance pâtirait d'une transition subite vers une économie neutre en carbone ou des conséquences physiques de changements climatiques. À l'inverse, une proportion relativement modeste de notre portefeuille de financement et d'assurance profiterait d'une telle transition.

Si nous estimons qu'une « transition désordonnée » pourrait causer un choc financier majeur, le niveau de capitalisation d'EDC pourrait l'encaisser, et la Société resterait solvable et capable de remplir son mandat.

Prochaines étapes

En plus de l'évaluation des conséquences financières, la première analyse par scénario des risques climatiques d'EDC a révélé des informations utiles. Voici les démarches envisagées :

- reconnaître plus clairement l'aspect financier inhérent aux risques climatiques dans le cadre de gestion des risques et les processus de gouvernance d'EDC;
- compléter l'évaluation descendante des risques par une approche ascendante des débiteurs dans les prochaines analyses par scénario;

- affiner l'appétit pour le risque et les limites d'EDC à la lumière du risque climatique;
- améliorer l'évaluation des risques physiques issus des changements climatiques à l'étape de la souscription;
- définir des indicateurs liés au risque climatique pour les prochaines analyses par scénario (ex. : valeur à risque liée au climat);
- explorer les moyens d'atténuer l'exposition au risque climatique et favoriser la transition vers une économie neutre en carbone.

L'analyse par scénario comporte néanmoins plusieurs inconvénients : sa précision limitée causée par le repérage descendant des risques climatiques du portefeuille d'EDC; et les hypothèses utilisées pour adapter les directives de la Banque de l'Angleterre de façon à calculer la solvabilité des débiteurs et les effets liés au taux de recouvrement.

En 2021, EDC continuera de préciser ses évaluations pour mieux segmenter son portefeuille diversifié et ainsi faciliter l'analyse par scénario, la gestion des expositions à forte intensité de carbone et la souscription.

Elle cherchera aussi à tirer parti des avancées et des conseils en matière d'analyse par scénario des risques climatiques pour améliorer ses prochaines évaluations.

GESTION DES RISQUES

REPÉRAGE ET ANALYSE DES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le repérage et l'analyse des risques liés aux changements climatiques font partie intégrante du Cadre de gestion des risques d'entreprise d'EDC. Ils font aussi l'objet des processus d'évaluation des risques non liés au crédit et de contrôle préalable des volets environnemental et social. On trouvera plus de précisions dans le [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#), qui soutient la [Politique sur les changements climatiques](#) et la position sur l'électricité au charbon à son annexe A.

Depuis sa publication en janvier 2020, nous continuons de mettre à jour notre cadre de diligence raisonnable à mesure que s'approfondit notre compréhension de cet enjeu complexe et qu'évoluent ses répercussions sur nos activités et notre clientèle.

INTÉGRER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX RISQUES DE CRÉDIT

Tirant parti des processus actuels d'évaluation des risques non liés au crédit, nous travaillons à définir un cadre permettant d'intégrer les risques climatiques à l'évaluation des transactions.

Pour EDC, les risques de crédit découlant des changements climatiques peuvent se manifester dans l'économie en général ou chez les clients dont le modèle d'affaires n'est pas compatible avec un avenir sobre en carbone. Les contreparties potentielles qui présentent des risques élevés à ce chapitre, mais qui n'ont pas les plans, stratégies et cibles de lutte correspondants, peuvent en effet s'exposer et exposer EDC à des risques juridiques, réglementaires et de marché, ou encore à des risques technologiques et à des risques de réputation.

L'évaluation des risques de crédit liés aux changements climatiques d'une contrepartie tient compte des mesures prises pour atténuer la contribution de la Société à cette problématique, ainsi que du secteur industriel et géographique, de sa vulnérabilité aux risques liés à la transition seulement (si la transaction n'est pas liée à un projet particulier) ou à ces risques et à des risques physiques (si elle est liée à un projet). L'absence de règles et de normes internationales reconnues (mis à part le cadre de référence sur la divulgation du GIFCC) quant au repérage, à l'évaluation et à la gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques, y compris en ce qui concerne les seuils de tolérance au risque, compliquera les premières étapes de l'adoption d'une méthode pour EDC et ses homologues du secteur financier.

Nous entendons appliquer cette méthode aux évaluations de crédit liées à certains produits de financement ciblés dès 2021. Par la suite, le cadre devrait être perfectionné et évoluer de concert avec nos processus d'évaluation des risques non liés au crédit pour devenir un cadre global, équilibré et intégré pour ce qui est des contrôles préalables et processus décisionnels en lien avec les risques climatiques.



Transition climatique : l'importance de mobiliser le secteur pétrogazier

Six secteurs nous semblent particulièrement vulnérables à la transition climatique; en tête de liste figure le secteur pétrogazier (en amont et en aval).

La lutte contre les changements climatiques s'intensifie à l'échelle mondiale, ce qui se manifeste notamment par l'adoption et l'application de plus en plus généralisée des recommandations du GIFCC. EDC estime qu'il est urgent de diffuser des informations concrètes et de qualité concernant le climat pour assurer la transition vers un modèle sobre en carbone.

En 2020, s'inspirant du programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs du gouvernement du Canada, pour certains de ses produits, EDC a imposé aux entreprises en amont et en aval de la production pétrolière et gazière qu'elles s'engagent à divulguer des renseignements sur les changements climatiques conformes aux recommandations du GIFCC.

Cette obligation prendra effet dans les deux prochaines années, lorsque les clients se procureront ou renouvelleront un produit ou un service d'EDC. Reconnaissant que la mise en œuvre des recommandations du GIFCC ne se fera pas du jour au lendemain, nous comptons bien aider les entreprises concernées. Pour ce faire, nous avons jusqu'à présent proposé un webinaire et un [guide](#), et nous avons communiqué individuellement avec les clients visés. Nous sommes convaincus que ces exigences aideront les clients à accroître leur compétitivité et leur résilience.



RÉCIT D'UNE RÉUSSITE

Hammerhead Resources

La transparence est un élément crucial de l'action climatique. C'est pourquoi EDC est devenue en 2018 le premier organisme de crédit à l'exportation à faire partie du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Aux termes de cet engagement, la Société enjoint bon nombre d'entreprises de secteurs à forte intensité carbonique, comme l'industrie pétrogazière (en amont ou en aval) à publier un rapport répondant aux critères du GIFCC. Si cette exigence est nouvelle pour les clients d'EDC, la plupart des entreprises d'exploitation en amont de ce secteur reconnaissent que la divulgation proactive de l'information environnementale est bénéfique à la conduite des affaires. Hammerhead Resources, cliente d'EDC établie à Calgary, compte parmi les sociétés qui ont vu cette exigence comme une occasion à saisir.

Depuis sa création, Hammerhead a mené diverses initiatives liées au volet ESG et travaille sans relâche à améliorer ses pratiques dans ce domaine. En 2020, malgré la pandémie, elle a planché sur son premier rapport axé sur le développement durable. Elle prévoyait divulguer ses données liées au climat en se servant d'un cadre bien connu, le GRI, sachant qu'il lui faudrait communiquer une information plus étoffée et détaillée dans ses prochains rapports. Peu après l'annonce d'un soutien financier accru aux entreprises pétrogazières canadiennes au moyen de la Garantie – PCE, Hammerhead est entrée en contact avec EDC. Ainsi, EDC a pu appuyer Hammerhead dans sa démarche de divulgation liée au climat encadrée par le GIFCC, une condition à l'octroi du soutien financier. Fidèle à son habitude, Hammerhead a continué de manifester un engagement ferme envers le volet ESG en élevant ses pratiques de transparence, notamment en s'engageant directement auprès du GIFCC. L'entreprise aspire à se plier aux exigences

de divulgation du Groupe et à déclarer son engagement et ses intentions dans l'édition 2021 de son rapport sur le développement durable. Hammerhead est consciente que la divulgation d'information liée au climat fait désormais partie des attentes des prêteurs, des assureurs et des autres parties prenantes, et que cette divulgation est nécessaire pour attester la solidité de sa stratégie d'affaires dans le contexte de la transition vers une économie sobre en carbone.

« Nous voulons nous assurer d'apporter une contribution positive dans les collectivités où nous sommes présents », précise Tracy Hendsbee, responsable du volet ESG chez Hammerhead. « Depuis que les normes du GIFCC font partie de nos objectifs d'avenir, nous établissons une feuille de route qui nous permettra de respecter les exigences du Groupe. EDC était là, accessible, pour nous expliquer de façon méthodique le fonctionnement du cadre du GIFCC, et nous avons bénéficié de ses commentaires sur notre rapport consacré à la composante ESG. Il est rassurant de savoir que des partenaires comme EDC nous accompagnent tout au long du parcours menant vers une meilleure divulgation relative au climat. »

En collaborant étroitement avec notre équipe de la gestion des risques environnementaux et sociaux, Hammerhead est en mesure d'accélérer son intégration des recommandations du GIFCC. Outre son appui financier, EDC a donné un coup de pouce décisif à Hammerhead : il lui est donc plus facile d'adopter une norme internationale de plus en plus observée par les entreprises exposées aux risques climatiques et de profiter des occasions se répercutant sur l'ensemble de leurs activités. Cette transparence est une première étape indispensable à la transition vers un avenir sobre en carbone.

PRINCIPES DE L'ÉQUATEUR

En tant que coprésidente du Groupe de travail sur les changements climatiques de l'Association des Principes de l'Équateur, EDC a travaillé avec d'autres institutions financières adhérant à ces principes (institutions appelées « EPFI ») à affiner l'intégration des risques liés aux changements climatiques à la nouvelle version du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux des Principes de l'Équateur pour les transactions liées à un projet (**version 4 des Principes de l'Équateur, appelée « EP4 »**).

Cette mouture comporte de nouvelles exigences de divulgation et fournit aux EPFI des critères précis pour la prise en compte de la transition climatique et des risques physiques connexes. EDC a adopté cette approche, comme l'indique son **Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques**, le 1^{er} juillet 2020.

Nous avons par ailleurs fait figure de pionnier parmi les EPFI dans la préparation d'une **note d'orientation** visant à aider les entreprises à comprendre les exigences de divulgation prévues dans l'EP4.



INDICATEURS ET CIBLES

EDC entend rendre plus transparente l'information que nous divulguons à propos des répercussions de nos activités sur les changements climatiques.

Pour y arriver, la Société cherche sans relâche à mieux comprendre les risques et les occasions liés au climat auxquels elle est exposée, ainsi qu'à améliorer et adapter ses systèmes et processus de traitement des données pour qu'ils soient utiles à cette fin. Ainsi, nous nous attendons à pouvoir produire des rapports de plus en plus détaillés au fil des ans. Cette année, nous avons rassemblé en un seul document tous nos rapports liés au climat, y compris notre déclaration des retombées des obligations vertes, qui était auparavant présentée séparément.

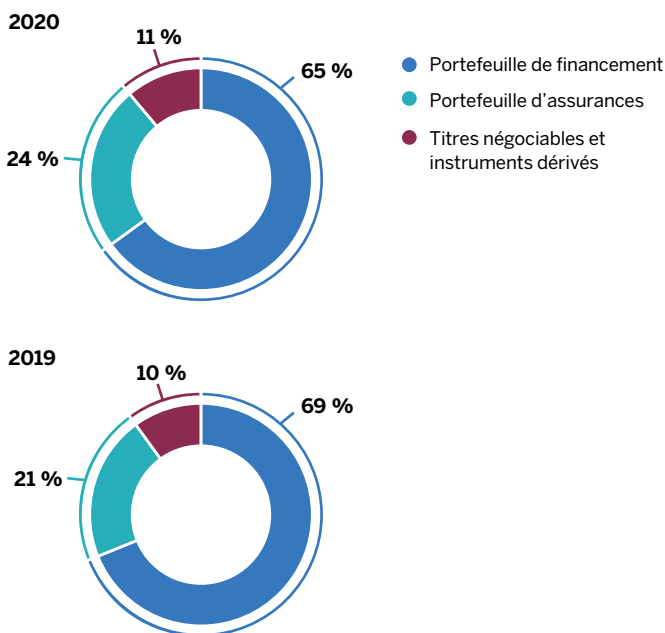
DÉTAIL DU PORTEFEUILLE CLIMATIQUE

Portefeuille global

Pour EDC, les occasions et les risques engendrés par les changements climatiques dépendent fortement de la structure des activités financières et de la composition du portefeuille. À ce stade, EDC se concentre surtout sur son portefeuille de financement, qui représentait 65 % du portefeuille global en 2020. C'est là que réside son exposition principale, et c'est aussi pour ce volet qu'EDC possède les données de la plus grande qualité relativement aux changements climatiques.

Des ventilations détaillées et des comparaisons annuelles du portefeuille global d'EDC se trouvent à la page 100 du rapport annuel 2020.

Concentration du portefeuille d'EDC au 31 décembre 2020 (en %)



PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

Pour le portefeuille de financement, nous centrons d'abord nos efforts sur l'évaluation des risques liés à la transition climatique des volets de financement structuré, du financement de projets et des prêts aux entreprises, qui représentaient 88 % du portefeuille en 2020.

De cette part du portefeuille, 26 % du financement était destiné à l'un des six secteurs considérés comme les plus grands consommateurs de carbone⁽¹⁾ : le transport aérien; la production de ciment; la fusion et la transformation des métaux; les produits pétrochimiques, le raffinage et la préparation de produits chimiques; la production d'énergie thermique; et l'exploitation pétrogazière en amont. Nous avons établi une cible de réduction quant à notre exposition à ces secteurs, et en avons fait notre priorité à court terme.

Portefeuille de financement d'EDC au 31 décembre 2020

■ 2020 ■ 2019

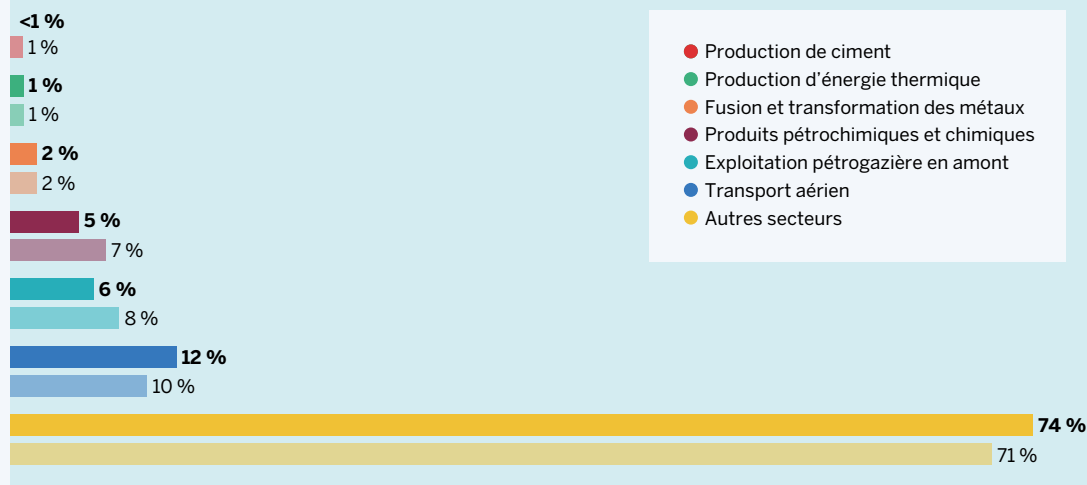
Exposition financière d'EDC : 79 423 \$

(en millions de dollars canadiens)

88 %
examiné sous l'angle des risques liés à la transition climatique⁽²⁾

12 %
pas examiné

Examiné sous l'angle des risques liés à la transition climatique



Autres secteurs

Ces autres secteurs⁽³⁾ sont de moins grands consommateurs de carbone que les six précédents. Nous nous employons à produire une ventilation sectorielle plus complète des risques liés aux changements climatiques du portefeuille de financement dans son ensemble au moyen du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). À mesure que nous continuerons d'améliorer la qualité des données sectorielles normalisées à l'échelle de la Société en 2021, dans les prochains rapports annuels, nous pourrions fournir plus de renseignements liés au climat concernant les divers secteurs du portefeuille de financement, tout en rehaussant leur uniformité et comparabilité.

⁽¹⁾ EDC considère comme de grands consommateurs de carbone (ou « secteurs à intensité élevée en carbone ») les secteurs qui émettent chaque année au Canada en moyenne plus de 500 kilotonnes (kt) d'équivalent de dioxyde de carbone (eCO₂), selon les émissions de GES du champ d'application 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des GES d'Environnement et Changement climatique Canada, et celles communiquées par les grandes compagnies aériennes. La valeur de 500 kt eCO₂/année sert de seuil pour repérer les principaux secteurs examinés sous l'angle de la consommation de carbone et ne sera pas utilisée pour déterminer si une transaction particulière se situe à l'intérieur ou hors du champ d'application de la cible. Ce constat repose actuellement sur les secteurs désignés à la suite du contrôle préalable décrit précédemment. Le processus de diligence raisonnable en matière de changements climatiques effectué pour une transaction donnée est décrit dans notre [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#).

⁽²⁾ Financement structuré, financement de projets et financement des entreprises (au Canada et à l'étranger). La concentration du portefeuille examinée relativement à l'intensité en carbone correspond à la concentration de 88,33 % examinée en 2019.

⁽³⁾ Les autres secteurs comprennent notamment le transport et l'entreposage; la fabrication; les services publics écologiques; l'exploitation minière et en carrière (sauf celle du secteur pétrogazier); la construction; l'immobilier; les finances et l'assurance; les industries de l'information et de la culture; le commerce de gros et au détail; l'administration publique; l'agriculture; les activités de soutien aux filières minière et pétrogazière; et les autres services.

CIBLES D'INTENSITÉ EN CARBONE

Conformément à son engagement de « mesurer et surveiller l'intensité en carbone de son portefeuille de prêts et, à compter de 2020, établir des cibles pour la réduire », EDC a conçu une première approche d'établissement des cibles fondée sur son exposition.

En 2019, se concentrant sur son portefeuille de financement, EDC s'est fixé comme cible de réduire de 15 % sur cinq ans son exposition aux secteurs grands consommateurs de carbone par rapport au 31 décembre 2018. Cette réduction devrait faire descendre l'exposition à 19,1 milliards de dollars⁽¹⁾ d'ici le 31 décembre 2023, soit une baisse d'environ 3,3 milliards en cinq ans.

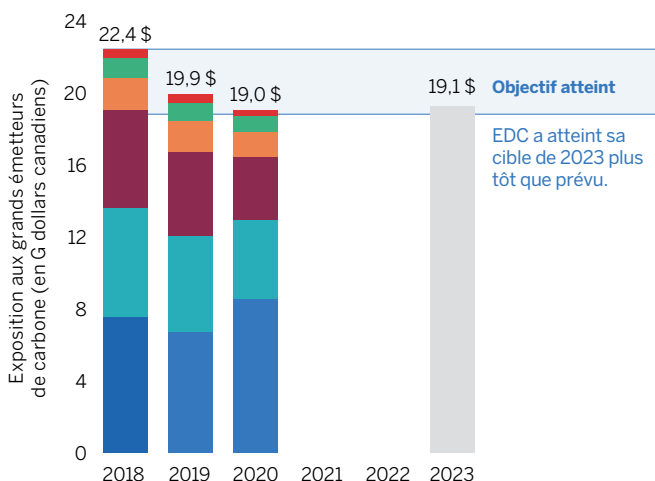
En 2020, la pandémie aurait pu freiner notre progression; en effet, la crise sanitaire a poussé le gouvernement du Canada à prendre des mesures pour augmenter l'aide d'EDC aux entreprises, dont certaines appartiennent au secteur visé ici.

Tout au long de l'année, nous nous sommes efforcés de trouver un juste équilibre entre les besoins pressants découlant de la COVID-19 et les objectifs à moyen et long termes sur la question des changements climatiques décrits dans la *Politique sur les changements climatiques* d'EDC. C'est par une gestion active du portefeuille, des bilans mensuels à l'Équipe de la haute direction et des critères définis pour orienter nos activités dans ces secteurs que nous avons pu réaliser des progrès malgré les difficultés. À vrai dire, nos résultats ont été tels que nous avons atteint nos cibles de 2023 plus tôt que prévu. Ainsi, nous réfléchissons maintenant aux prochaines étapes pour continuer de modifier la composition de notre portefeuille conformément à la transition qui s'opère vers un modèle sobre en carbone.

Dans la poursuite de l'ambitieux objectif à long terme de l'Accord de Paris visant à garder le réchauffement planétaire bien en deçà de 2 °C, et de l'objectif du gouvernement du Canada de zéro émission nette d'ici 2050, EDC a entrepris de faire évoluer sa méthode d'établissement des cibles climatiques.

Progrès réalisés vers l'atteinte de la cible d'intensité en carbone d'EDC

(chiffres ajustés pour tenir compte des taux de change⁽²⁾)



- Cible pour 2023
- Production de ciment
- Production d'énergie thermique
- Fusion et transformation des métaux
- Produits pétrochimiques et chimiques
- Exploitation pétrogazière en amont
- Transport aérien

NOUVELLE CIBLE D'INTENSITÉ EN CARBONE

Dans la poursuite de l'ambitieux objectif à long terme de l'Accord de Paris visant à garder le réchauffement planétaire bien en deçà de 2 °C, et de l'objectif du gouvernement du Canada de zéro émission nette d'ici 2050, EDC a entrepris de faire évoluer sa méthode d'établissement des cibles climatiques. En 2020, elle a engagé un fournisseur de services pour l'aider à mener un étalonnage sur les pratiques des autres institutions financières.

Ayant réussi à atteindre notre cible en 2020, nous voulons monter la barre. Nous envisageons aussi, vu notre mandat de soutenir des clients de toute l'économie canadienne, la possibilité d'établir des cibles propres aux secteurs canadiens à fortes émissions.

De plus, nous réfléchissons aux différentes façons de bonifier notre soutien au secteur des technologies propres, notre Programme d'obligations vertes et d'autres activités financières visant à favoriser la transition vers un avenir sobre en carbone. En 2021, nous continuerons d'étudier les possibilités et les difficultés ayant trait à l'obtention des données, aux hypothèses méthodologiques et à l'incertitude inhérente aux multiples parcours complémentaires vers un portefeuille durable.

⁽¹⁾ Puisque les données ont été améliorées en 2020, la valeur de base et la cible d'exposition ont été révisées cette année-là pour mieux refléter l'exposition réelle du portefeuille d'EDC.

⁽²⁾ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.



EMPREINTE OPÉRATIONNELLE

Il est entendu qu'en matière d'environnement, les risques, occasions et retombées sont principalement engendrés à la suite de l'offre de nos produits et services de financement et d'assurance. Cela étant, nous considérons aussi l'empreinte de nos propres activités et avons pris des mesures pour la réduire. Ces initiatives ont été menées par l'Équipe verte d'EDC, un groupe d'intervention transorganisationnel composé d'employés volontaires qui favorise l'éclosion d'idées nouvelles.

EDC publie depuis plusieurs années des rapports sur son empreinte carbone, notamment les mesures entourant sa consommation d'énergie et ses déplacements d'affaires. L'empreinte de 2020 est toute différente à cause du télétravail et de la pandémie : nous n'avons pas vérifié la gestion des déchets, et nous avons restreint les déplacements ainsi que les activités dans les bureaux.

Nos locaux étant inoccupés, nous n'avons pu mesurer la consommation énergétique de nos employés. En effet, notre indice d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2020 ne tient compte que de nos activités aux bureaux, normales de janvier à mars et restreintes de mars à décembre. En septembre 2020, nous avons commencé à explorer les divers aspects d'un retour écologique au bureau, dont les particularités restent à définir.

Conformément aux normes de comptabilisation et de déclaration s'adressant aux entreprises du Protocole des GES, l'empreinte carbone des activités d'EDC pour 2020 se chiffre à 1 822 tonnes d'équivalent CO₂ (contre 3 539 tonnes en 2019), et son intensité en carbone, à 1,2 tonne d'équivalent CO₂ par employé. Un tableau détaillé se trouve sur notre [site Web](#).

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE FINANCEMENT CLIMATIQUE

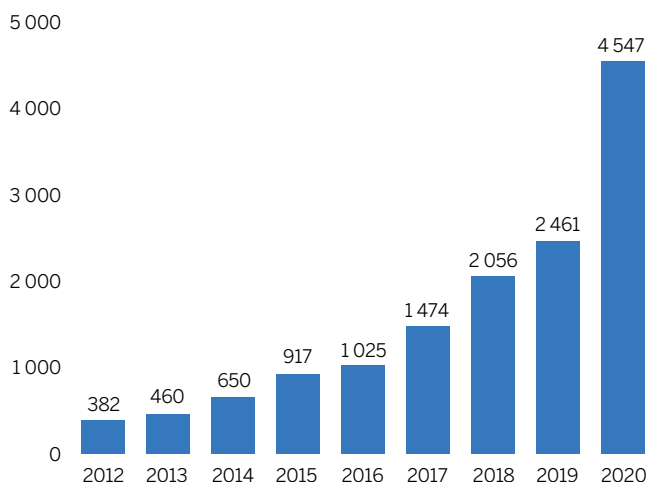
En 2020, EDC a fourni 142 millions de dollars⁽¹⁾ en financement climatique pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada de respecter la [Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques \(CCNUCC\)](#), qui porte sur les transactions sobres en carbone ou résilientes aux changements climatiques dans les pays en développement. En 2019, EDC avait fourni 100 millions de dollars.

SOUTIEN DES TECHNOLOGIES PROPRES ET SOBRES EN CARBONE

EDC est le plus grand fournisseur de solutions financières pour les entreprises canadiennes de technologies propres désireuses d'exporter. En 2020, la Société a d'ailleurs augmenté son volume d'affaires facilitées dans ce secteur, qui totalise 4,55 milliards de dollars sur l'ensemble de ses produits, et a servi 288 entreprises.

Transactions facilitées dans le secteur des technologies propres au 31 décembre 2020

(en millions de dollars canadiens)



⁽¹⁾ Financement de la lutte aux changements climatiques dans les pays en développement.

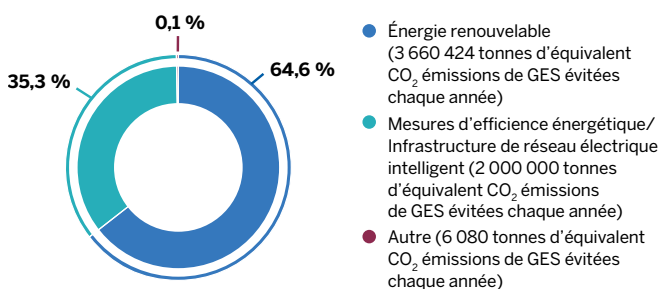
✓ VALIDÉ

OBLIGATIONS VERTES

Les entreprises du pays sont toujours plus nombreuses à répondre à la demande mondiale croissante de produits et services qui favorisent une exploitation plus durable des ressources de notre planète. Une foule de ces sociétés possèdent le savoir-faire nécessaire pour devenir des chefs de file dans les domaines des technologies propres et de la conservation, de la protection et de l'assainissement de l'air, de l'eau et du sol, de la production d'énergie renouvelable et de l'atténuation des changements climatiques. Ces sociétés ont été, et sont toujours, d'importants acteurs du Programme d'obligations vertes d'EDC.

En 2014, EDC a été la première institution financière canadienne à émettre une obligation verte; en 2019, elle a émis sa cinquième du genre. Ces obligations ont servi à financer près de 30 transactions représentant au total plus de 2 milliards de dollars, dans une multitude de secteurs qui contribuent tous à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques.

Émissions de GES évitées en 2020, par secteurs



Faits saillants en 2020

- EDC avait en 2020 trois obligations vertes en circulation, dont une venait à échéance en juin. Selon nos estimations, elles permettront d'éviter chaque année la génération de 5 666 504 tonnes d'équivalent CO₂. La mesure du volume de GES dont la production a été évitée ou réduite se fait conformément au [protocole](#) internationalement reconnu.
- En juin 2020, EDC a publié son [Rapport sur les retombées des obligations vertes 2020](#), qui présente pour la première fois les indicateurs de rendement clés (IRC) des obligations vertes, en l'occurrence ceux de 2019, pour améliorer sa transparence et susciter l'intérêt des investisseurs.
- EDC a été nommée au tout nouveau conseil consultatif du comité directeur des principes des obligations vertes, des principes des obligations à incidence sociale et des



Émissions de GES évitées totales

5 666 504 tonnes d'équivalent CO₂ par année (diminution sur un an de 6,5 %).
La différence équivaut au retrait de quelque **1 224 212** voitures de la circulation par année.

La mesure du volume de GES dont la production a été évitée ou réduite se fait conformément à des modèles et protocoles internationalement reconnus. Nos estimations tiennent compte des effets annuels prévus une fois les projets en service. Lorsque cela était possible, elles ont été calculées au prorata de la contribution d'EDC au coût total du projet, en pourcentage. Pour le présent rapport, EDC s'est concentrée sur les émissions de GES associées aux transactions qu'elle appuie dans les secteurs de l'énergie renouvelable, des biocarburants et de la bioénergie. Elle continuera d'affiner son approche à mesure que les méthodes de comptabilisation des GES évoluent.

principes des obligations écologiques, un organe de l'International Capital Markets Committee (ICMA). Elle a aussi été membre du groupe de travail sur les obligations de transition et le *Climate Transition Finance Handbook*, publié en décembre 2020.

- EDC a acheté des crédits carbone pour compenser les déplacements des investisseurs durant le premier trimestre, avant l'arrivée de la COVID-19.

Au programme de 2021 à 2024

- Étoffer le cadre de référence pour les obligations vertes pour qu'il englobe les transactions admissibles bénéfiques sur le plan des obligations à incidence sociale, écologiques et de transition.
- Réévaluer l'achat de crédits carbone compensant les déplacements des investisseurs après la pandémie.

Retombées des obligations vertes 4 et 5 sur les GES

Les estimations ci-dessous tiennent compte des effets annuels prévus une fois les projets en service.

Quatrième obligation verte

Émetteur	Exportation et développement Canada
Cotes	AAA Stable (Moody's)/AAA Stable (S&P)
Forme	Enregistrées auprès de la SEC
Valeur	500 M CAD
Date d'émission	5 septembre 2017
Date d'échéance	1 ^{er} septembre 2022
Coupons	1,80 % (par semestre)
Code ISIN	CA30216BGV86

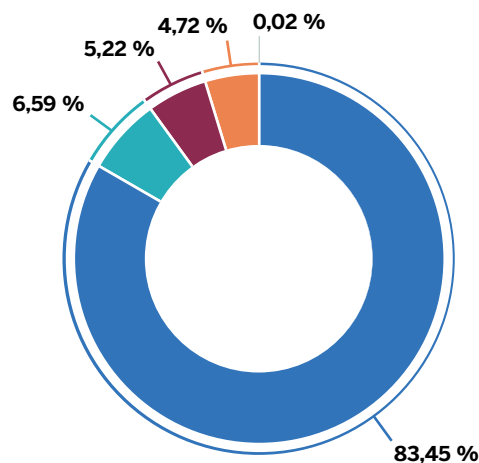
Pour le présent rapport, EDC s'est concentrée sur les émissions de GES associées à ses transactions dans les secteurs de l'énergie renouvelable, du transport terrestre collectif, de la réduction des émissions et de l'infrastructure de réseau électrique intelligent. Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites grâce à nos projets verts se chiffraient à environ 2,027 millions de tonnes métriques d'équivalent CO₂ par année.

Voici la répartition de ces émissions par secteurs :

- Énergie renouvelable : 0,02 million de tonnes métriques (1 % du volume total);
- Transport terrestre collectif : 0,003 million de tonnes métriques (0,2 % du volume total);
- Réduction des émissions : 0,002 million de tonnes métriques (0,1 % du volume total);
- Infrastructure de réseau électrique intelligent : 2 millions de tonnes métriques (98,7 % du volume total).

Cela équivaut à retirer quelque 437 912 voitures de la circulation par année.

Projets financés par secteurs



Volume (équivalents USD)

● Réduction des émissions	128 683 \$
● Transport terrestre collectif	439 293 101 \$
● Énergie renouvelable	34 662 771 \$
● Infrastructure de réseau électrique intelligent	27 463 436 \$
● Gestion des déchets	24 866 071 \$

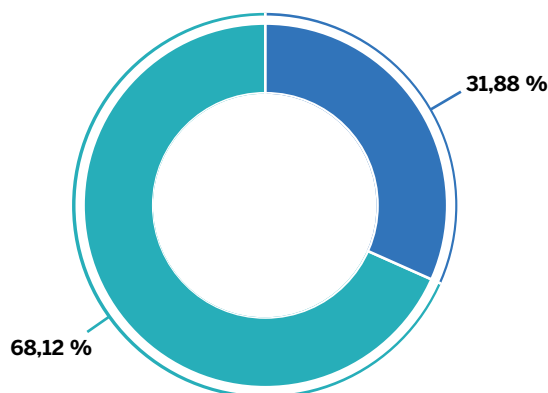
Cinquième obligation verte

Émetteur	Exportation et développement Canada
Cotes	AAA Stable (Moody's)/AAA Stable (S&P)
Forme	Enregistrées auprès de la SEC
Valeur	500 M CAD
Date d'émission	31 juillet 2019
Date d'échéance	31 juillet 2024
Coupons	1,65 % (par semestre)
Code ISIN	CA30216BHL95

Pour le présent rapport, EDC s'est concentrée sur les émissions de GES associées à ses prêts au secteur de l'énergie renouvelable. Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites se chiffraient à environ 3,64 millions de tonnes métriques d'équivalent CO₂ par année.

Cela équivaut à retirer quelque 786 300 voitures de la circulation par année.

Projets financés par secteurs



Volume (équivalents USD)

● Transport terrestre collectif	133 143 527 \$
● Énergie renouvelable	284 432 775 \$

Prêts financés grâce aux obligations vertes d'EDC

Obligation verte	Nom de la contrepartie	Secteur	Sous-secteur	Volume*	Tonnes de GES évitées^
4	Transport for London (partiel – 63 % alloués)	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	395 200 459	3 197
4	NGR Finance Pty Ltd	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	44 092 642	S. O.**
4	RM2J inc.	Réduction des émissions	Technologies d'économie de carburant	128 683	2 883
4	Greenpac Mill LLC	Gestion des déchets	Recyclage	24 866 071	S. O.**
4	Mapleco1 Ltd	Infrastructure de réseau électrique intelligent	Compteurs intelligents	27 463 436	2 000 000
4	Polesine S.A.	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	34 662 771	20 880
5	Buitengaats C.V. et autres	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	59 491 196	1 200 000
5	GoldLinQ	Transport terrestre collectif	Système léger sur rail	33 210 637	S. O.**
5	Shuaa Energy 2 (Canadian Solar Inc.)	Énergie renouvelable	Énergie solaire	70 449 906	1 400 000
5	Porterbrook Rail Finance Limited (Alberta Investment Management Corporation)	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	41 718 895	S. O.**
5	Bombardier inc. – Transport en commun (ÖBB Personenverkehr Aktiengesellschaft)	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	58 213 995	S. O.**
5	AWF Fin Co Pty Ltd	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	63 910 800	185 937
5	Nordsee One	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	58 096 999	619 487
5	Commodore Leeward Member Holdings LLC	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	32 483 874	234 121

* Équivalent USD au T4 2020

** L'information sur les émissions de gaz à effet de serre pour ce prêt n'était pas disponible ou pertinente.

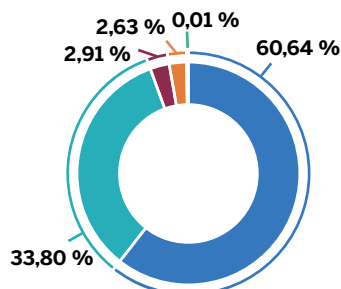
^ En tonnes d'équivalent CO₂ par année, le cas échéant.

Indicateurs de rendement clés globaux des obligations vertes

Valeur totale des obligations vertes en circulation (USD)	Valeur des obligations vertes émises et décaissées dont les rapports sur les retombées tiennent compte (USD) (selon les rapports de l'émetteur)	Effets bénéfiques sur le climat hors catégorie	Énergie renouvelable			Efficiences énergétiques	Transport écologique
		Émissions évitées (tonnes d'équivalent CO ₂) (si exclues des rapports par catégories de projets)	Production annuelle d'énergie renouvelable (kWh)	Capacité d'énergie renouvelable construite ou remise en état (MW)	Émissions annuelles de GES évitées (tonnes d'équivalent CO ₂)	Émissions annuelles de GES évitées (tonnes d'équivalent CO ₂)	Émissions évitées (tonnes d'équivalent CO ₂)
943 990 364	943 990 364	2 883	8 227 461	3 724	3 660 424	2 000 000	3 197

Utilisation du produit des obligations par secteurs

(équivalent USD)



● Transport vert et de surface	572 436 628 \$
● Énergie renouvelable	319 095 546 \$
● Efficience énergétique	27 463 436 \$
● Gestion durable de l'eau et des eaux usées	24 866 071 \$
● Prévention et contrôle de la pollution	128 683 \$

EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2021. Tous droits réservés.

Canada

